

Décembre 2013

Comme annoncé précédemment, nous offrons aux propriétaires des appareils CYPRES concernés par le bulletin de service C2 0113, la possibilité de nous les retourner pour une mise à jour anticipée. Pour une mise en place ordonnée de cette tâche, nous commencerons tout d'abord par les appareils les plus récents. Dès maintenant, nous acceptons le retour des appareils fabriqués entre janvier 2011 et décembre 2012. Une fois que nous aurons achevé les mises à jour anticipées sur ces unités, nous vous communiquerons la liste des prochains appareils pouvant nous être retournés.

Comme nous ne savons pas combien d'unités nous seront renvoyées, nous ne sommes malheureusement pas en mesure de vous communiquer un délai d'exécution ferme.

La réalisation de la mise à jour, qui consiste à installer du matériel supplémentaire et un nouveau logiciel, est gratuite mais puisque le Bulletin de Service n'est pas un rappel, les frais d'expédition ainsi que les coûts de repliage ou autres seront à votre charge.

Pour information, l'alternative à un envoi anticipé est de continuer à cliquer, avant chaque saut, durant votre vérification d'embarquement (quand votre CYPRES est allumé) sur le bouton et de vérifier que la diode rouge clignote indiquant ainsi que l'unité fonctionne correctement. Cela prend environ 1 seconde et demi.

Lors de la prochaine maintenance, la mise à jour du bulletin de service sera automatiquement effectuée sans effort, coût ou délai supplémentaire. Cette alternative préconisée dans le bulletin de service est manifestement l'option la plus simple à adopter.

Notre Service Qualité a pris la décision d'étendre la liste des appareils CYPRES concernés par le bulletin de service à la [liste des numéros de série](#). Heureusement, presque toutes ces unités supplémentaires seront dues pour leur prochaine maintenance dans les 10 mois qui suivent. Cela signifie que la solution de cliquer sur le bouton ne sera nécessaire que pendant un laps de temps relativement court. Le matériel supplémentaire et le nouveau logiciel vous seront automatiquement installés à ce moment-là, sans délai ou coût supplémentaire.

Merci de bien vouloir comparer le numéro de série de votre CYPRES avec ceux figurant sur la liste ci-jointe. Pour connaître le numéro de série de votre appareil, c'est très simple; il suffit de mettre l'appareil en marche, aussitôt que l'auto-test a atteint „0“, pressez et maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le numéro de série s'affiche. Si votre numéro fait partie de la liste, alors vous pouvez consulter notre site FAQ pour obtenir les renseignements quant à la façon de procéder.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments que peuvent occasionner la vérification par le clic ou bien la recherche sur la liste jointe. Nous avons pris ces mesures parce que depuis 22 ans, votre sécurité est notre plus grande préoccupation.